

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 mai 2025

---

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 702

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Bazin-Malgras, Mme Corneloup, M. Le Fur, M. Liger, Mme Bonnivard,  
Mme Petex, M. Portier, Mme Dezarnaud et M. Rolland

-----

**ARTICLE 5 DECIES**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les données et études sur les pratiques agricoles économes en eau, ainsi que sur les modes de production résilients, sont d'ores et déjà disponibles et accessibles à travers de nombreux canaux de diffusion. En 2022, les travaux de Varenne agricole de l'eau ont notamment débouché sur plusieurs livrables ayant ces objectifs. En outre, l'irrigation est en transition depuis le début des années 80, et les producteurs adaptent, année après année, leurs itinéraires techniques, investissent dans du matériel de plus en plus performant et précis, et reçoivent des conseils. De nouvelles perspectives sont identifiées pour améliorer encore l'efficacité de l'eau.

Un tel rapport inscrit dans la loi est donc inutile.

Aussi l'amendement vise à supprimer l'article additionnel.

Cet amendement a été co-construit avec la FNSEA.